

## Publication d'informations en matière de durabilité (résumé)

Aviva Investors Euro Liquidity Fund (le « Compartiment »)

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales. Au moins 60 % des investissements du Compartiment Aviva Investors Euro Liquidity Fund (« le Compartiment ») devraient être alignés sur ses caractéristiques environnementales/sociales. Toutefois, certains actifs ne seront pas dotés de données environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG ») viables, dans les cas où aucune donnée quantitative viable n'est disponible.

L'objectif d'investissement du Compartiment est d'offrir des rendements en adéquation avec les taux du marché monétaire et de préserver la valeur de l'investissement. Le Compartiment est un fonds monétaire à valeur nette d'inventaire variable (VNIV) à court terme. Le Compartiment est géré de manière active et cherchera à investir dans des instruments à taux fixe et variable, y compris, mais sans s'y limiter, des billets de trésorerie, des dépôts à terme, des titres d'emprunt à taux flottant, des certificats de dépôt, des billets à ordre librement transférables, des obligations non garanties, des titres adossés à des actifs et des obligations, qui sont émis ou garantis quant au principal ou à l'intérêt par des gouvernements souverains, leurs agences et institutions, des entités supranationales, ainsi que des sociétés et institutions financières de l'UE et de pays tiers. Au moins 80 % des investissements du Compartiment seront libellés en euros. Ils peuvent être émis dans des marchés du monde entier et le Compartiment peut également investir dans des gilts et des instruments du marché monétaire.

Les critères de bonne gouvernance décrits dans le Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR ») seront remplis par le biais d'une combinaison d'une évaluation basée sur les principes du Pacte mondial des Nations Unies (« UNGC ») (dans le cadre de la Politique d'exclusion de base) et d'une évaluation qualitative dans le cadre du processus de recherche des analystes d'investissement.

Les indicateurs de durabilité présentés pour ce Compartiment comprendront, sans s'y limiter :

1. La mesure du portefeuille concernant tout revenu dérivé d'une activité exclue (par exemple, le charbon thermique)
2. Les incidents « graves » et « très graves » de l'UNGC évités et les commentaires sur toute exception

Notre utilisation principale des données implique un filtrage des revenus afin d'évaluer le pourcentage des revenus d'un émetteur provenant d'activités économiques qui correspondent aux caractéristiques environnementales du Compartiment, ou qui entrent en conflit avec les principes ESG, ainsi que les principaux indicateurs défavorables obligatoires. Les méthodologies des fournisseurs de données diffèrent considérablement et, par conséquent, il peut exister des circonstances suivant lesquelles les portefeuilles ou les sociétés ont des scores/notations ESG radicalement différents selon les fournisseurs. Toute lacune inévitable dans la disponibilité des données est atténuée par notre évaluation qualitative des facteurs ESG effectuée en parallèle. Les limitations de données n'affectent pas la réalisation de l'objectif d'investissement durable.

Avant tout investissement, chaque société du portefeuille fera l'objet d'une diligence raisonnable financière et durable afin de s'assurer qu'elle convient au Compartiment et qu'elle satisfait à ses objectifs et à ses caractéristiques ESG. Il existe des politiques et procédures spécifiques qui assurent la gouvernance et le contrôle des exclusions de fonds et, le cas échéant, des activités de désinvestissement associées.

Le cadre de gestion des risques et des contrôles d'Aviva Investors comprend une combinaison de stratégies, de politiques, de cultures, d'accords de gouvernance, d'outils, et de procédures de signalement. Une partie essentielle de notre cadre de gestion des risques et des contrôles est la réalisation d'examen indépendants de deuxième ligne.